

Démarche : PREFECTURE DES YVELINES : Déclaration du droit d'option franco-algérien pour le service national

Organisme : PREFECTURE DES YVELINES

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

En application de l'article 2 de l'accord franco-algérien du 11 octobre 1983, un droit d'option est accordé aux personnes, de sexe masculin uniquement, âgées de plus de 16 ans et de moins de 25 ans, possédant la double nationalité franco-algérienne pour remplir leurs obligations militaires soit en France, soit en Algérie.

Cette démarche est réservée aux personnes répondant aux critères précités et domiciliées dans le département des Yvelines.

Pour information, la déclaration prévue à l'article 3 de l'accord précité est délivrée par le centre du service national de Versailles, joignable par mail à l'adresse suivante : csnj-versailles.trait.fct@intradef.gouv.fr

/!\ Les pièces justificatives doivent être au format PDF et scannées de bonne qualité pour permettre l'instruction du dossier (pas de photo)

Votre identité (souscripteur au droit d'option)

NOM

Prénom(s)

Merci d'indiquer tous vos prénoms

Date de naissance

Lieu de naissance (commune)

Département de naissance

indiquer 99 si département étranger

Pays de naissance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de nationalité française

Carte nationale d'identité (RECTO / VERSO) ou passeport. Le document doit être en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie du livret de famille de vos parents (page des parents et de l'enfant concerné)

Ou un extrait de votre acte de naissance

Renseignements relatifs à vos ascendants

Nom du père

Prénom du père

Date de naissance du père

Lieu de naissance du père

Préciser la ville et le pays

Nom de naissance de la mère

Prénom de la mère

Date de naissance de la mère

Lieu de naissance de la mère

Préciser la ville et le pays

Vos informations de contact

n° de téléphone

Saisissez votre adresse

numéro et nom de votre rue de résidence

PREFECTURE DES YVELINES : Déclaration du droit d'option franco-algérien pour le service national

Complément d'adresse

appartement, bâtiment, lieu dit, etc.

Adresse mail de contact

à laquelle sera transmis le formulaire signé par la Préfecture

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Formulaire de déclaration de droit d'option complété et signé (PDF)

Ce formulaire doit être complété sur ordinateur et pas de manière manuscrite ; il doit impérativement être signé. Vous devez indiquer sur le formulaire tous vos prénoms ainsi que votre ville et pays de naissance, ainsi que pour vos parents.

A joindre au format PDF exclusivement, sous forme scannée de bonne qualité (pas de photo).

Ce formulaire est également disponible sur le site internet de la préfecture des Yvelines à l'adresse suivante : <https://www.yvelines.gouv.fr/Demarches/Service-national-droit-d-option-franco-algerien-article-2>

Il doit impérativement être signé par le demandeur.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de recensement délivrée par la mairie

Elle doit être signée par le demandeur.

Toute attestation délivrée par le ministère des Armées n'est pas recevable.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif du domicile de moins de 3 mois

ex : facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphonie fixe ou une box internet.

Êtes-vous hébergé ?

Par exemple, résidez-vous chez vos parents ? Si oui, fournir l'attestation d'hébergement ainsi qu'une pièce d'identité de l'hébergeur.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation d'hébergement

L'attestation doit être datée et signée par l'hébergeant

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce d'identité de l'hébergeant

Carte d'identité ou passeport (pour les français et les européens) / titre de séjour à la bonne adresse (pour les ressortissants de pays tiers)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude et la complétude des informations suivantes :s ci-dessus et pris connaissance

- Aucun formulaire de déclaration écrit à la main ne sera accepté ; celui-ci doit impérativement être saisi informatiquement et signé de manière manuscrite. A défaut, mon dossier pourra être rejeté.

PREFECTURE DES YVELINES : Déclaration du droit d'option franco-algérien pour le service nation

- Le formulaire doit également mentionner tous mes prénoms et préciser ma ville et mon département de naissance (ou pays si naissance à l'étranger, ainsi que la ville et département/pays de naissance de mes parents. A défaut, mon dossier pourra être rejeté.

Cochez la mention applicable

Oui

Non